

Big data et santé (2/3) Infrastructures, gouvernance et enjeux commerciaux

THOMAS GAUTHIER | LE 11/05/2012

(par Thomas Gauthier, Guillaume Miquelard-Garnier et Jean-Pierre Camilleri) - Ainsi que nous l'avons présenté dans la première partie (« Opportunités ») de la mini-série « Les big data au service de la sante », les big data sont amenées à jouer un rôle majeur dans l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des soins pour tous. Il reste cependant de nombreux défis à relever.

• Infrastructure et gouvernance

Une fois acquises, les big data sont aujourd'hui stockées dans des centres de traitement de données. Ceux-ci se sont imposés avec le développement fulgurant du cloud computing et ils sont actuellement localisés en grande majorité aux Etats-Unis ou en Grande Bretagne à proximité des centres financiers. Cette réalité matérielle pose un problème particulier pour les applications liées à la santé, domaine par excellence où les exigences d'accessibilité et de sécurité sont essentielles. La démarche française de se doter d'un cloud souverain, Andromède, pourrait en partie répondre au besoin d'hébergement en France des données de santé de la population. Par ailleurs, il sera essentiel d'intégrer les besoins d'interopérabilité à l'échelle européenne ; c'est là une des clés qui permettra à la France et à l'Europe d'échapper à la domination des géants nord-américains que sont Google et Amazon et de garantir leur e-souveraineté.

La France souffre également de l'absence de pilotage national de l'e-santé, condition sine qua non aux transactions et à la valorisation des big data au service de soins de qualité pour tous. Cette défaillance a été soulignée par l'Agence des systèmes d'information partagés de santé (ASIP santé) et la Fédération des industries électriques, électroniques et de communication (FIEEC) dans une étude publiée en mars 2011. C'est une particularité française (de nombreux pays européens, dont la Norvège, l'Angleterre, les Pays-Bas, le Danemark et la Belgique, se sont dotés de structures dédiées au pilotage de l'e-santé) qui explique peut-être pour une part la difficulté que rencontrent les différents acteurs du domaine à se parler. Il faudra trouver le moyen d'harmoniser les actions des différents acteurs, dont la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), l'ASIP santé et la délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé, pour favoriser la montée en puissance du local vers un déploiement national et industriel.

A une époque où se pose avec une particulière acuité le problème du financement de la protection sociale, la synergie entre big data et nouvelles technologies de l'information et de la communication se présente comme un véritable levier de modernisation et d'amélioration du système de soins. A titre d'exemple, une étude récente du cabinet de conseil McKinsey révèle que l'exploitation des big data pourrait se traduire en gains de productivité qui se traduiraient en une réduction de 8% des dépenses annuelles de santé aux Etats-Unis.

• Enjeux commerciaux

Une fois réalisée la migration de la donnée patient du premier vers le second niveau décrits ci-dessus, le danger d'une captation monopolistique de données personnelles de millions, voire de centaines de millions d'individus est bien réel. Dans le domaine de l'internet, certains suggèrent de séparer clairement les fournisseurs d'accès et les fournisseurs de contenus et de services. Par analogie, il pourrait être envisagé que plusieurs acteurs économiques se partagent les responsabilités de migration, de stockage et d'accès à la donnée patient d'une part, et d'analyse et de valorisation d'autre part.

En poursuivant l'analogie avec les modèles d'affaires liés à internet proposés par certains, il conviendra de penser des modèles économiques et de financement, des règles juridiques en matière de responsabilité, et des modalités de contrôle en matière de désinformation capables d'accompagner le développement de l'économie nouvelle de valorisation des big data médicales. La précaution sera de

mise ; une fois injectée sur la toile, la désinformation ne peut plus être arrêtée ou contrée. Outil fabuleux de la diffusion du savoir, internet est aussi le véhicule de l'ignorance.

Une fois que d'une part les questions d'infrastructure et de gouvernance sont posées, et que d'autre part les enjeux commerciaux sont énoncés, il convient dans le même temps de garder à l'esprit que la santé n'est pas un système marchand comme un autre. L'action doit toujours être au service de l'accès à des soins de qualité pour tous. Une rigueur scientifique et un comportement éthique sont indispensables, tandis que l'humain doit être place au centre des interrogations liées à la valorisation judicieuse des big data au service du parcours de soins.●

LES AUTEURS<http://lecercle.lesechos.fr/auteur/thomas-gauthier>

<http://lecercle.lesechos.fr/auteur/thomas-gauthier> Thomas Gauthier, et

<http://lecercle.lesechos.fr/auteur/guillaume-miquelard-garnier> Guillaume Miquelard-

Garnier sont co-initiateurs de l'Alambic, (laboratoire d'idées pour appréhender les enjeux de société au moyen d'une recherche scientifique et d'une innovation technologique conscientes.)

est membre du Club Jade